

RÈGLEMENT MUNICIPAL

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- **Que**, le Conseil municipal à une séance tenue le 6 mars 2017 a adopté le règlement #17-713 intitulé «Règlement #17-713 modifiant le règlement sur les permis et certificats et sur l'administration des règlements d'urbanisme (règlement #15-673)»;
- **Que**, ce règlement a reçu une attestation de conformité de la MRC de La Côte-de-Beaupré en date du 6 avril 2017.
- **Que**, les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau du secrétaire-trésorier et ledit règlement entrera en vigueur à compter de ce jour.

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 13 avril 2017

Avis numéro : 2017-17



Martin Leith
Secrétaire-trésorier